

Formation conformité RGPD des données de santé et données sensibles

Durée : 2 à 3 journées selon le niveau d'exposition aux contraintes du RGPD
Journée de 07 h 00.

OBJECTIFS :

- Comprendre le contexte de forte exposition aux contraintes et contrôles RGPD pour les structures de santé, médico-sociales, sanitaires et sociales.
- Informer avec transparence les patients et usagers sur l'utilisation de leurs données personnelles à caractère de santé ou sensible
- Mieux utiliser les outils de référence fournis par l'autorité de contrôle : modèle de registre, exemple de mentions légales pour la politique de confidentialité, logiciel PIA...

LE FORMATEUR RGPD : PIERRE ELEMENTO – contact@pierre-elemento.com

- Ancien responsable informatique de plusieurs entreprises
- Fondateur d'une startup dans le juridique
- Titulaire de plusieurs certifications informatiques
- Plus de 20 structures de santé ou médico-sociales déjà accompagnées ou formées : opticien, hôpital, cabinet médical, SAD aide à domicile, SSIAD soins à domicile, SPASAD, résidences médicalisées, EHPAD et laboratoire de cosmétologie
- Mobilité région parisienne, Ile de France, Aquitaine, Occitanie, PACA, Bretagne...

Cette formation RGPD personnalisée données de santé et données sensibles s'adresse à toute structure médicale, médico-sociale ou sanitaire et sociale : hôpitaux, clinique, laboratoire d'analyse, cabinet dentaire, radiologue, pharmacie, accueil alzheimer, accueil de jour, aide a domicile, aide à la personne, maintien à domicile, aide-ménagère, maison de retraite, association personnes âgées ou handicapés, auxiliaire de vie sociale, centre communal d'action sociale CCAS, centre de convalescence, centre de rééducation, centre hospitalier universitaire CHU, centre médico-social, centre pour handicapés, centres hospitaliers, accueil handicapés, établissement de santé, ESAT, foyers d'hébergement ou foyers de vie, hébergement social, hébergement temporaire, hospitalisation à domicile, résidence médicalisée, IME, IRTS, ITEP, MDPH, FAM, MAS, MECS, SESSAD, IEM, ITEP, SSIAD, SAVS, SAMSAH...

PROGRAMME ET PLAN DE FORMATION

1. Le contexte et les contrôles du RGPD

- Exemples de plaintes RGPD émises par des patients ou des usagers
- Exemples de mise en demeure par l'autorité de contrôle du RGPD
- Exemples de structures de santé ou médico-sociales sanctionnées par l'autorité de contrôle du RGPD

- Les contrôles RGPD par la CNIL
- Les contrôles RGPD par les institutionnels et collectivités (conseil général, mairie...)
- Les contrôles RGPD par les structures d'évaluations externes choisies par l'ESMS et habilités par l'ANESM
- Les autres contrôleurs potentiels du RGPD : norme NF, certification ISO, certification HDS, commissaires aux comptes...

2. Les mentions légales pour informer les patients et les usagers avec transparence

- Identifier le ou les responsables de traitement et décrire la finalité
- Lister les destinataires internes ou externalisés habilités
- La durée de conservation des données pour les usagers et les dossiers médicaux
- La durée de conservation des données en cas de décès du patient
- Les droits RGPD des personnes concernées : opposition, accès, rectification, effacement, limitation, portabilité, initier une plainte, retirer les consentements...
- Comprendre la base juridique et les intérêts légitimes à mentionner

3. Utiliser les outils RGPD fournis pour l'autorité de contrôle CNIL

- Le référentiel des mentions légales pour la politique de protection des données
- Utiliser les modèles de consentement pour le traitement des données sensibles
- Remplir les mesures de sécurité dans les modèles de registre
- Identifier les transferts de données hors UE et les actions à faire selon le pays
- Identifier les agréments Privacy Shield ou les certifications HDS des sous-traitants
- Utiliser les modèles de contrat, d'annexe et de clauses fournis par la CNIL et l'Europe
- Installer le logiciel PIA pour faciliter les études d'impact
- Suivre les procédures CNIL en cas de violation des données ou de la vie privée

4. Travaux pratiques de consolidation des acquis